

CEZAR



Caractéristiques du produit

La peinture routière devra être de couleur blanche non rétro réfléchissante formulé sans toluène et sans paraffine chorée. Le produit proposé devra obligatoirement permettre son utilisation en application traditionnelle simple saupoudrage (P1B). Les offres présentant des peintures certifiées en NF2 en injection de charge antidérapante ne seront pas retenues.

Peinture homologuée 1H à usage urbain

- Certifiée P5, S3, Q3.
- La peinture ne doit pas contenir la phrase de risque H319 : «Provoque une sévère irritation des yeux».
- Les dosages de certification devra être au **minimum de 500 g/m²** en peinture et en charge antidérapante maximum 100 g/m².
- La charge antidérapante sera de couleur blanche à base de **silice cristobalitique de granulométrie 200-500 µm**. Son application se fera par simple saupoudrage sur la peinture.
- Le temps de séchage de certification sera de **6 min** pour un dosage humide en peinture compris entre **500 à 550 g/m²**.
- Afin de diminuer les coûts de retraitement des déchets, les conditionnements en 25 kg contiendront un **système ecopack** (sachet plastique).